

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026-01-22 Liste des délibérations

1 DOCUMENT - Publié le 22 janvier 2026



LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS - GRAND LAC

Seance du 22 janvier 2026 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 Aix-les-Bains

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DELIBÉRATION 1 : désignation du secrétaire de séance

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, désigne Brigitte BARLET en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU CR : APPROBATION DU COMpte-RENU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2025

Le conseil d'administration, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'administration du 10 décembre 2025.

DELIBÉRATION 2 : remboursement d'un bénéficiaire d'une clé de porte d'entrée pour le service de soins infirmiers à domicile

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBÉRATION 3 : ACTUALISATION DE LA CONVENTION « ANIMATION INDIVIDUELLE » DU SERVICE ACCORD-MOB

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la présent rapport à l'unanimité.

DELIBÉRATION 4 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE D'ACTIVITÉ DE L'EPAD LES PONTOINETTES POUR L'ASSOCIATION CHAUMOTHEQUE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la présent rapport à l'unanimité.

FINANCES

DELIBÉRATION 5 : BUDGET D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

RESOURCES HUMAINES

DELIBÉRATION 6 : MODIFICATION DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} FEVRIER 2026

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBÉRATION 7 : CRÉATION DES EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ AU TIERS DE L'ANNÉE 2026

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la présent rapport à l'unanimité.

1/1



2026-01-22_LISTE_DES_DÉLIBÉRATIONS.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 131,1 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.